

AF RENOV
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 rue des Capettes,
91220 LE PLESSIS PATE
818 438 418 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 19 497 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	19 497 euros
Absorption des pertes antérieures	-16 459 euros

Solde	3 038 euros
A la réserve légale	152 euros

Solde	2 886 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 2 886 euros.

L'Associé Unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président